

Postulat d'optimisation des espaces ludiques communaux

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La commune a fait une demande d'autorisation de construire des zones ombragées au parc de la Morâche. On ne peut que s'en réjouir ; toutefois pourquoi ne pas avoir une vision globale et étendre cette amélioration à d'autres places de jeux, parcs et lieux publics.

En effet, comme utilisatrice assidue et en contact quotidien avec d'autres utilisateurs de ces espaces ludiques dans notre ville, je constate que ces magnifiques places de jeux sont utilisées par des familles, des enfants mais aussi par des jeunes, des travailleurs, des personnes âgées, les citoyen·ne·s

En plus des installations pour enfants, grâce aux bancs et aux tables mises à disposition, tout un chacun peut bénéficier d'un moment de pause pour lire, se restaurer et s'aérer dans ces espaces verts bienvenus.

Certaines places de jeux et parcs tels que notamment : Prélaz, Bourg de Rive, square de Perdtemps n'ont malheureusement pas la chance de disposer d'arbres et de végétation suffisamment abondantes pour être ombragées naturellement.

Malheureusement, une fois les jours chauds arrivés, ces places de jeux, se transforment en four, le temps d'utilisation diminue de manière significative si on ne veut pas brûler au soleil. Comme chacun le sait, la surexposition au soleil, et particulièrement celle des enfants, est un risque croissant et majeur du nombre de cancer cutané.

Ce postulat souhaite l'installation des systèmes d'ombrage variés et originaux tout en s'intégrant et utilisant l'espace urbain.

Je vous invite donc à prendre connaissance des différentes réalisations dans d'autres villes telles qu'à Yverdon-les-Bains, « Aux rives du Lac » ou à Langnau (BE), ces emplacements sont maintenant utilisés par grand nombre de personnes.

A l'instar des places de jeux susmentionnées, d'autres espaces publics tels que parcs et places pourraient bénéficier d'installations similaires aux futures installations du parc de la Morâche et ainsi le pique-nique, la pause estivale, le moment de lecture, les rencontres entre amis et pourquoi pas un apéro, seraient rallongés et la joie d'être ensemble en extérieur prolongé, permettant ainsi à tous de profiter au maximum de la courte période des mois ensoleillés.

La postulante demande le renvoi direct en Municipalité.

Aurélie Bodeman

Nyon, le 2 mai 2018

*<http://www.paysagegestion.ch/activites/espaces-publics/parc-des-rives-yverdon-les-bains-prix-hochparterre-2007-prix-wakker-a-la-ville-d-yverdon-2009>